



Compte rendu des Assemblées Citoyennes de Noves

Cahier de doléances

Noves, le 26 Avril 2019

Monsieur le Député,
Messieurs les Maires,

Depuis plus de 5 mois maintenant, un mouvement de revendication populaire appelé mouvement des Gilets Jaunes interpelle la France et ses élus. Devant tant de grogne sociale qui n'a d'égal que la souffrance du peuple, le gouvernement a mis en place un Grand Débat, et nous y avons pour beaucoup participé à travers notamment les cahiers de doléances laissés en Mairie.

Ainsi de Janvier à Mars, le gouvernement a ouvert la table des discussions. Or, cette dernière ne nous a pas convaincu: les sujets étaient bien trop ciblés. En préambule au débat le gouvernement annonçait l'impossibilité de revenir sur les réformes du gouvernement et les discussions devant des parterres d'élus relevaient plus du monologue que de l'échange.

Face à ce constat, le peuple a pris l'initiative de la mise en place d'Assemblées Citoyennes sur la commune de Noves. Nous avons organisé huit réunions où un cumul de 480 personnes ont participé. Pendant ces dernières, tous les vendredis soirs les citoyennes et citoyens Novais(es), Eyraguais(es), Mollégeois(es), St Andiolais(es), Verquiérois(es), Châteaurenardais(es) ou même Cabannais(es) se sont réunis pour discuter, débattre et faire des propositions en toute liberté dans le plus grand respect malgré leurs horizons différents.

Aujourd'hui nous vous convions à lire le compte- rendu suivant résumant le travail effectué. Pour ce faire nous avons pris soin d'être le plus fidèle possible. Toutes les voix ont été entendues et les débats ont été scrupuleusement retranscrits pour faire l'objet d'un rapport hebdomadaire envoyé à chaque membre. Une "photographie" de la population présente a également été réalisée à partir de l'âge, de la profession et du sexe de chaque participant(e) pour chaque réunion.

Par ce travail, nous vous apportons un éclairage sur les revendications soulevées par un échantillon représentatif de votre circonscription. Le travail fourni n'est certes pas le fruit de politiciens aguerris mais il a l'immense qualité d'apporter une vision concrète de l'attente des citoyennes et citoyens. Fruits de débats, de recherches et de réflexions, les propositions que vous trouverez dans ce rapport sont des pistes sérieuses de solutions aux besoins, attentes et problèmes des participants de cette Assemblée Citoyenne et plus largement d'une large proportion de la société française.

Table des matières

Préambule	p4
Introduction	p5
Quelle est la représentativité de l'Assemblée Citoyenne de Noves ?	p6
Résumé des Assemblées	p10
<u>I) La Fiscalité</u>	p10
<u>II) Revenu et répartition des richesses</u>	p12
<u>III) La santé</u>	p14
<u>IV) Démocratie et fonctionnement de la vie politique</u>	p15
<u>V) Environnement et écologie</u>	p17
<u>VI) Éducation</u>	p19
<u>VII) Services publics</u>	p20
Conclusion générale	p21
Annexe 1	p22
Annexe 2	p23
Annexe 3	p24
Annexe 4	p25
Annexe 5	p26
Annexe 6	p27

Préambule

L'Assemblée Citoyenne de Noves a vu le jour le 9 janvier 2019. Cette première Assemblée a permis l'émergence d'un groupe d'organisateur. A la suite de celle-ci, les vendredis 15 et 22 février, 1, 8, 22 et 30 mars et 4 avril 2019 l'Assemblée Citoyenne s'est réunie dans la salle des Expositions de la mairie de Noves.

Le but de celle-ci a été clairement défini dès le départ. Bien que née du mouvement des Gilets Jaunes, nous avons clairement acté de nous en extraire pour écouter toutes les citoyennes et tous les citoyens. Ainsi, que l'on soit Gilet Jaune ou non, de gauche, de droite ou de leurs extrêmes, peu importe nos origines ou notre situation, tout le monde a pu s'exprimer. Nous avons eu la chance de d'observer un engouement extraordinaire des personnes présentes comme si elles attendaient ce moment depuis des décennies. Il en a résulté huit réunions au lieu de quatre initialement.

La volonté des participants dès le départ était que toutes les propositions votées à la majorité soient portées sous forme de cahier de doléances à la Chambre des Députés pour faire l'objet d'une lecture et de propositions concrètes. Nous voulons donc suivre la voie la plus démocratique possible pour donner sens et corps aux problématiques et solutions soulevées lors de ces Assemblées.

Pour cadrer les débats, 4 grands thèmes ont été proposés :

- Fiscalité
- Rémunération et répartition des richesses
- Environnement, Écologie et Services publics
- Démocratie et vie politique

Chacune et chacun s'est emparé des thèmes proposés et a pu s'exprimer sur le sujet.

Afin que les débats soient constructifs les prises de paroles devaient être explicites et assorties de propositions qui par la suite faisaient l'objet d'un débat et contre proposition avant de passer au vote. Pour respecter tous les avis, le vote ne pouvait avoir lieu qu'après un débat mené à terme entre les différentes opinions, mené à terme.

Les 54 propositions de lois listées dans ce rapport émanent donc de ce bouillonnement d'idées et d'échanges. Nous remercions donc les participants-es pour leur respect mutuel, leur écoute et leur intelligence sans quoi tout cela n'aurait pas été possible. Un grand merci également au Maire de Noves pour le prêt de la salle des Expositions.

Introduction

Si l'on devait retenir un seul point de toutes ces Assemblées c'est la sagesse populaire malgré l'engouement.

En effet, toutes les propositions ont fait l'objet d'argumentaires et de contre propositions très réfléchis. Sur les sujets plus pointus et délicats ceux qui savaient faisaient preuve de pédagogie. Ceux qui ne savaient pas jusque-là, avaient le temps de se renseigner en attendant la prochaine réunion et pouvaient ainsi changer d'avis. Au cours de ces Assemblées personne ne s'est montré butée ou sourde. C'est en cela que réside la sagesse populaire. Elle fonctionne comme un grand cerveau où chacun(e) représente une partie de la connaissance du monde.

Sagesse également dans le comportement : respect de la diversité d'opinions, pas de jugement de valeur, écoute et attention de toutes et tous. Tout le monde a pu ainsi prendre le micro s'exprimer sans craindre l'ostracisation ou autre malveillance. Ces débats sans filtre ont permis de dépasser les clivages et les guerres partisans pour enfin se mettre autour d'une table et discuter.

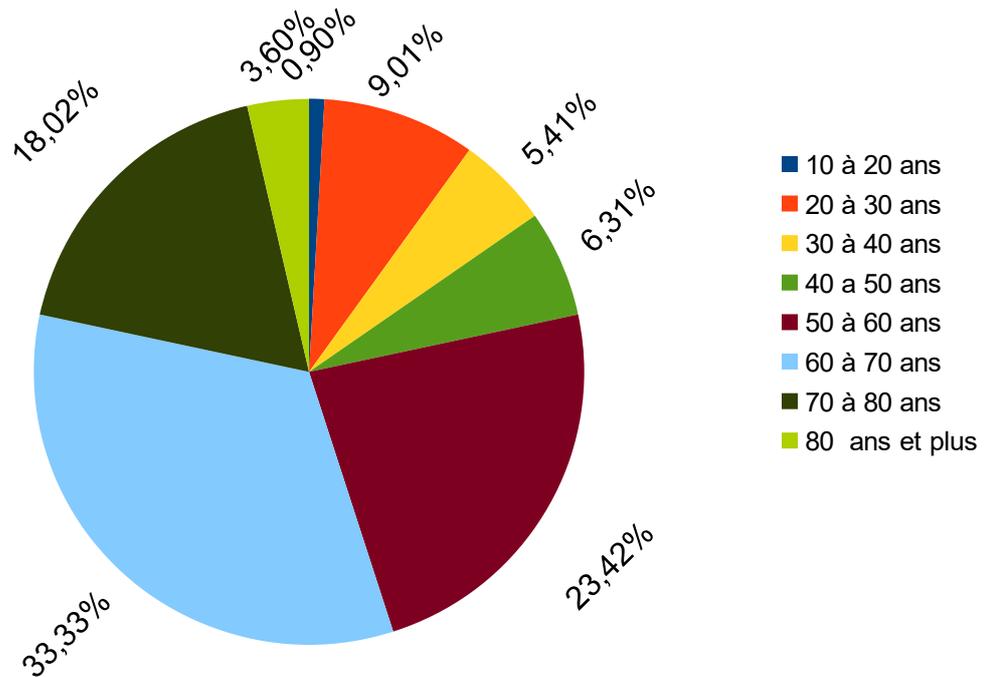
L'Assemblée citoyenne de Noves a donc échangé pendant plus de 16 heures sur la répartition des richesses, l'écologie, les taxes, la démocratie, la justice, les salaires, la vie politique ou les services publics. Devant tant de passion dans les échanges il a été décidé de ne pas s'attarder sur des détails et de convoquer ultérieurement des commissions de réflexion si nécessaire.

A l'issue de ces Assemblées, les propositions de lois émises ont été répertoriées et synthétisées. Les participantes et participants de ces Assemblées ont fait l'objet d'un traitement statistique afin de pouvoir juger de sa représentativité.

Quelle est la représentativité de l'Assemblée Citoyenne

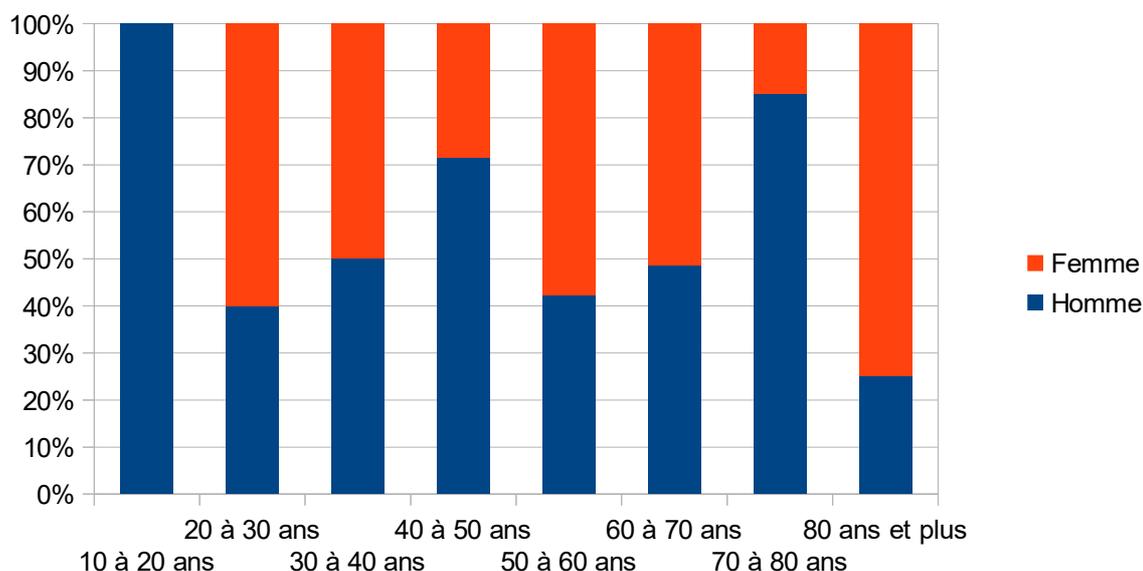
de Noves ?

Illustration 1: Pourcentage de représentation des différentes catégories d'âges au sein de l'Assemblée



Sur l'illustration 1 nous pouvons constater que l'ensemble des classes d'âge était représenté. Pour la moitié des participants, l'âge va de 40 à 60 ans. Pour un peu moins d'un quart de 70 à 80 ans. Enfin, les autres classes d'âge se disputent le quart restant. Il est intéressant de noter que dans ce quart la classe d'âge la plus représentée est de 20 à 30 ans.

Illustration 2: Part de représentation des sexes en fonction des catégories d'âge



Dans sa globalité, l'Assemblée Citoyenne de Noves s'est montrée plutôt paritaire (illustration 6) . Sur l'illustration 2 ci-dessus, nous pouvons constater que la part d'hommes et de femmes est très variable selon l'âge. Ainsi, les catégories de 40 à 50 ans et de 70 à 80 ans ont une représentation masculine nettement plus marquée. A contrario sur les autres catégories (hors 10 à 20 ans), les femmes sont légèrement plus nombreuses et beaucoup plus pour 80 ans et plus.

En observant l'illustration 7, on retrouve les écarts entre la participation masculine et féminine mais également les âges les plus représentés. Pour les femmes, la catégorie la plus représentée est 50 à 60 ans, alors que pour les hommes il s'agit de la catégorie 60 à 70 ans.

Illustration 3: Proportion des différentes branches de métiers représentées dans l'Assemblée

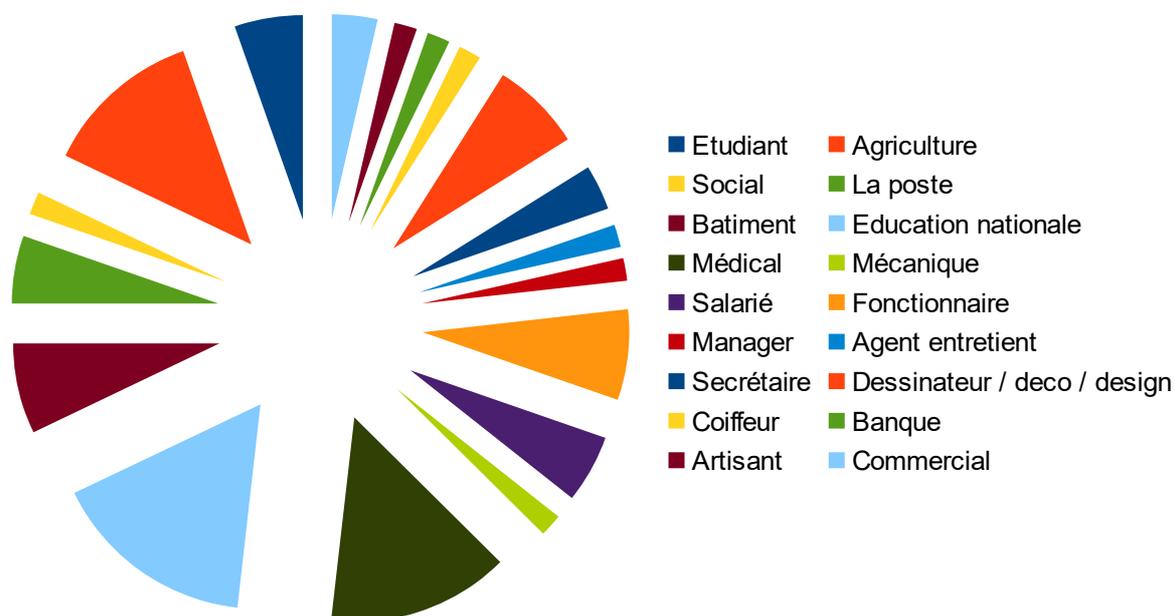
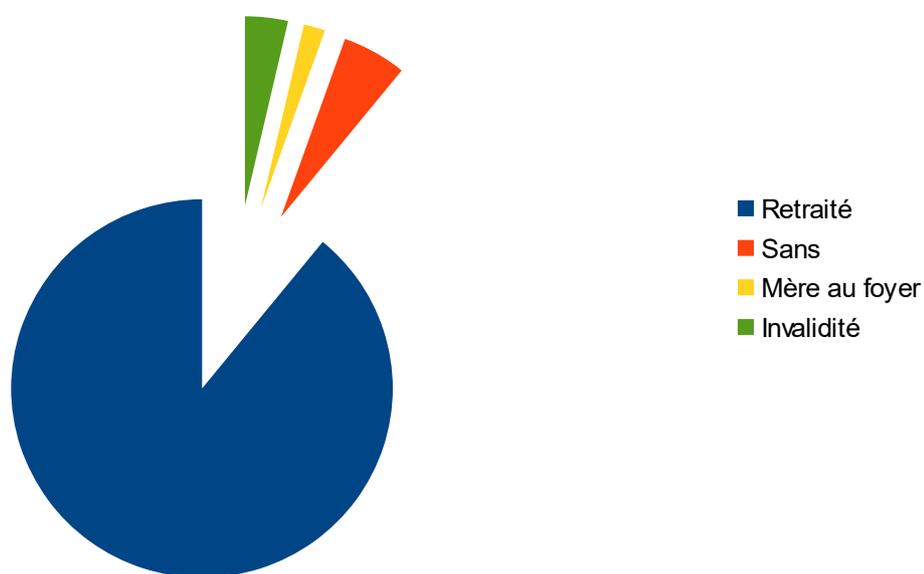


Illustration 4: Proportion des différentes catégories pour les non actifs



Sur les illustrations 3 et 4, nous pouvons aisément constater la grande diversité des corps de métiers représentés. Ceci a permis à l'Assemblée d'avoir une vue assez large sur la population. La proportion des métiers représentés est assez équitable avec un petit plus pour l'Éducation Nationale (comprenant à la fois des professeurs et des AVS). Au sein des inactifs nous pouvons noter une diversité même si toutefois les retraités représentent la grande majorité des inactifs.

En proportion, on pourra noter sur l'illustration 8 que la part d'actifs est supérieure à la part d'inactifs.

A la vue des différentes illustrations ci-dessus et en annexe, on peut constater que la photographie de la population présente aux Assemblées est assez représentative du paysage français.

Résumé des Assemblées

Cette partie a pour vocation de dresser un bilan des Assemblées avec les propositions qui en ont découlé. Pour un résumé des propositions avec leurs votes correspondants triés par catégories (fiscalité, revenus et répartition des richesses, santé, démocratie et fonctionnement de la vie politique, écologie et environnement, éducation et services publics), vous trouverez cela en Annexe, tableaux 1 à 7.

Nous trouverons ici la liste des propositions adoptées par l'Assemblée avec les discussions qui en découlent.

I) La Fiscalité

Pour l'Assemblée Citoyenne de Noves, le constat est sans appel : la fiscalité est trop inéquitable et l'ensemble du système fiscal est trop lourd et trop complexe.

Proposition n°1 : Remise à plat de toute la fiscalité

Actuellement en France, l'évasion fiscale et la fraude représentent une part bien trop importante du budget de l'État. Il convient donc de s'occuper de ces problèmes avant d'en demander plus aux petites gens.

Proposition n°2 : Recruter des enquêteurs pour une surveillance de l'évasion fiscale et de la fraude dans le but de l'empêcher, de l'endiguer.

Remarque : si toutefois on simplifie la fiscalité, le personnel est déjà existant, donc il n'y aurait aucun besoin de recrutement.

Alors qu'un effort budgétaire est constamment demandé à la classe moyenne, les gros portefeuilles, les grosses entreprises voient leur participation financière au fonctionnement de l'état diminuer de plus en plus.

Proposition n°3 : Diminution des dividendes aux actionnaires pour les reverser aux collectivités et aux nécessiteux

Proposition n°4 : Taxation sur les carburants des transports internationaux (avions et cargos)

Proposition n°5 : Rétablir l'ISF

Proposition n°6 : Création d'une imposition sur les transactions boursières pour le remboursement de la dette. Impôt fixé à 1 % pour l'heure.

La relance de l'activité en France passe avant tout par le secteur qui offre le plus d'emplois et de création de richesses, à savoir l'artisanat ainsi que les TPE, PME. Contre la concurrence des grandes entreprises et multinationales, le petit patron doit avoir les possibilités de travailler et de gagner dignement sa vie. C'est donc en aidant les jeunes entrepreneurs, les petites entreprises dans leur développement que l'engouement pour la création et l'entrepreneuriat va pouvoir se développer.

Proposition n°7 : Redistribuer le fruit de l'ISF sur les associations et autres organismes, PMI, PME, dons..

Proposition n°8 : Suppression du CICE pour une nouvelle fiscalité progressive sur les entreprises.

Au milieu de la forêt de taxes et d'impôts, certains paraissent très inéquitables. Prenons l'exemple de la TVA. Par sa rigidité et son application à tous sans distinction aucune, cette taxe est inégalitaire. Il est donc nécessaire de la revoir. Une autre imposition qui a fait consensus contre elle: la CSG. En effet, par son manque de fondement et sa récente apparition, la CSG apparaît aux yeux de tous comme un simple moyen de reprendre de l'argent sur le salaire de travailleurs. Enfin, l'imposition sur les salaires doit également être revue pour s'adapter au mieux aux possibilités qu'a chaque foyer pour participer au budget de l'État.

Proposition n°9 : Suppression de la TVA sur les produits de première nécessité. Création de tranches de TVA en fonction de la destination des produits (énergétique 5 %, autre 20 % et luxe 33%)

Proposition n°10 : Suppression de la CSG pour tous.

Proposition n°11 : Augmenter le nombre de tranches d'impositions pour plus d'équité (tableau 8, Annexe 6)

Conclusion :

Dans cette réflexion sur la fiscalité, l'Assemblée Citoyenne de Noves a su sortir des clivages traditionnels patrons/employés, riches/pauvres. En effet, les nuances apportées ont permis de distinguer nettement les petits ou moyens patrons des grandes multinationales qui brassent des milliards d'euros et les individus devenus riches par leur effort de travail des arrivistes et/ou parachutés.. Les citoyennes et citoyens participant aux Assemblées ne réfutent en aucun cas l'idée d'imposition et de taxation qu'ils considèrent comme une nécessité pour un service public performant et une bonne qualité de vie. Le problème soulevé par l'Assemblée est l'absence de justice sur la taxation et l'imposition. Les petits et moyens portefeuilles fournissent un effort financier très important alors que pour quelques ultra-riches l'effort financier est bien moindre.

Les propositions de lois sur la fiscalité vont donc dans ce sens : mieux répartir les prélèvements en fonction des possibilités de chaque foyer et ainsi permettre aux plus pauvres de vivre dans les meilleures conditions.

II) Revenu et répartition des richesses

Nombreuses sont les personnes qui malgré leur travail ne parviennent pas à boucler leur fin de mois. Les salaires doivent permettre à tout un chacun d'adopter un niveau de vie décent. Pour ce faire, la revalorisation des salaires et retraites minimum est une piste incontournable. Ceux-ci doivent supporter le coût de la vie, mais également voir son évolution liée à celle des prix.

Proposition n°12 : Un SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance) de 1500 euros net par mois indexé sur l'inflation

Proposition n°13 : Instaurer un minimum retraite à 1200 euros

Le calcul du montant des retraites a fait l'objet de longs débats. La question est en effet très complexe : comment remettre un peu plus d'équité au sein des retraites et comment faire en sorte que les retraites soient le reflet des années d'activités ? En effet, entre privé et public, les modes de calcul divergent, sans parler des professions type artisans.. Le calcul des retraites doit donc être le même pour tous.

Proposition n°14 : Le montant des retraites est calculé par rapport aux 20 meilleures années.

Proposition n°15 : Abolition des différentes caisses de retraites et adoption d'une caisse unique

Les écarts entre les bas et les plus hauts salaires se sont peu à peu creusés pour atteindre aujourd'hui des sommets. Pour une plus grande cohésion, pour plus d'équité et d'équilibre, ces écarts doivent être maîtrisés. Il n'est pas question ici de brimer ceux qui réussissent, mais plutôt d'empêcher que certains profitent aux dépens des autres. Ainsi, un patron qui voudrait allègrement s'augmenter devrait dans un premier temps augmenter les plus bas salaires de son entreprise. Il en va de même pour les retraites. Alors que les caisses de retraites souffrent d'un manque d'argent, il est indécent de constater que certaines retraites non seulement atteignent des sommes considérables mais en plus celles-ci peuvent se cumuler avec un emploi rémunéré.

Proposition n°16 : Plafonner les plus hauts salaires à 20 fois le SMIC

Proposition n°17 : Instaurer un plafond des retraites. Plafond de 20 fois le minimum. Voir la proposition n°13.

Proposition n°18 : Au-delà de 60 ans, toute personne qui veut travailler verra son salaire plafonné.

Conclusion :

Trois grandes idées ont émergé lors de ces débats :

- Il faut un salaire minimum garantissant un niveau de vie décent pour tous travailleurs ou retraités.
- Toute personne créatrice d'emplois, de richesses doit être récompensée pour son travail et son salaire doit être adapté.
- Quand il y a bénéfice, celui-ci ne doit pas seulement servir à augmenter une petite partie des travailleurs, mais son ensemble.

La démagogie n'a pas eu sa place lors des échanges, et les participants ne sont pas tombés dans la facilité qui serait d'augmenter à outrance les plus bas salaires et de diminuer plus que de raison les plus hauts salaires. Pas de jalousie, pas d'envieux. Simplement un besoin de justice salariale et de reconnaissance.

III) La santé

La santé est un domaine vaste et très complexe. Une politique de santé doit viser l'ensemble de la population sans aucune discrimination. La discrimination peut être financière (non remboursement de médicaments, dépassement d'honoraires, médicaments et traitements beaucoup trop onéreux) ou géographique (les déserts médicaux). Par son efficacité et son accessibilité, cette politique permet une amélioration de la qualité de vie de la population française. Étant un pilier garant d'un bon fonctionnement d'une Nation, il paraît alors nécessaire d'intégrer dans nos lois, dans notre constitution l'importance de l'accès aux soins. Et pour cela, il est essentiel de sortir la médecine de la logique marchande qui impose une rentabilité.

Proposition n°19 : La santé et l'aide à la personne ne doivent pas être lucratives. Ces domaines doivent rester publics.

Proposition n°20 : Inscrire dans la Constitution que la Santé et l'Éducation ne sont pas des marchandises.

Proposition n°21 : La santé est un service public et doit être inscrit à ce titre comme bien public.

Dernièrement, de nombreux scandales sanitaires entourant la fabrication de médicaments ou la vaccination, ont éclaté. Face à cela, les citoyennes et citoyens souhaitent reprendre en main leur parcours de santé et leurs choix en terme de traitements. Prenons l'exemple des vaccins. Parmi la population française, il y a une défiance de plus en plus forte face à la vaccination. Malheureusement, face à cela, la réponse est l'obligation de vacciner. Or, de nombreux parents s'inquiètent de plus en plus des conséquences de ces vaccins sur la santé de leurs enfants.

De plus, les nombreuses études sur le sujet, tout comme les lobbys des laboratoires pharmaceutiques et leur puissance corromptive accroissent la méfiance populaire. Les vaccins et médicaments doivent subir tous les tests possibles dans des conditions empêchant tout conflit d'intérêt avant d'être mis sur le marché, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

Proposition n°22 : Avoir le choix et la liberté de son parcours médical avec obligation d'un contrôle médical une fois par an (à définir) pour les plus jeunes.

Proposition n°23 : Création d'un pôle de recherche public avec un organisme d'état chargé de

contrôler les vaccins et médicaments.

Conclusion :

Liberté et confiance. Deux petits mots qui en disent long.

Liberté. Qui peut réellement choisir son parcours de santé ? Qui peut (s'il le souhaite) privilégier les médecines douces à la médecine actuelle ? Personne. Tout au long de notre vie, les choix en matière de santé sont constamment effectués par d'autres que nous. Cela pose un grave problème d'éthique. L'Humain est censé disposer librement de son corps. Mais cette liberté si chère fond comme neige au soleil à peine poussons nous la porte d'un médecin.

Confiance. Comment apporter le moindre crédit à des laboratoires pris maintes fois la main dans le sac pour des affaires de médicaments nocifs, de lobbying ? Comment faire confiance à un médecin ou un chercheur qui se voit offrir de belles vacances dans les îles s'il a bien vendu pour un laboratoire ? Tant qu'elle restera dans une logique marchande, la population se montrera méfiante vis-à-vis de son système de santé. La marchandisation entraîne obligatoirement une course au profit avec les dérives inhérentes à celle-ci : mensonge, non-respect des normes éthiques et sanitaires, corruption, prix élevés, médication à outrance..

Pour retrouver pleinement confiance il faut redonner dans un premier temps de la liberté et prendre soin d'éviter tout conflit d'intérêt entre les acteurs du monde médical et les laboratoires. La santé doit dans son intégrité rester dans le giron public.

IV) Démocratie et fonctionnement de la vie politique

En observant la situation actuelle, le constat fait consensus : nous vivons actuellement une crise de représentativité. Les dernières élections présidentielles ont permis de mettre en lumière les défaillances de notre système démocratique. Loin d'avoir une majorité de la population française favorable, M. Macron a été élu sur la base d'une petite partie de la population. De ce fait la gouvernance du pays est laissée entre les mains d'un individu certes élu légitimement mais non représentatif. Et le problème s'est accentué avec le mouvement des Gilets Jaunes qui a permis de pointer du doigt la toute-puissance et l'impossibilité de gestion des gouvernants par les gouvernés. Enfin, pour finir le tableau, la surdité des pouvoirs politiques face à la grogne qui dure depuis plus de 5 mois pose un réel problème démocratique. Rappelons simplement pour terminer ce que signifie démocratie. Démos Kratos signifie littéralement le Peuple et le Pouvoir. Ainsi, dans un pays qui se

veut le fer de lance de la démocratie est-il normal de voir un peuple se battre contre un pouvoir ? Un peuple souverain ne devrait-il pas être le pouvoir ?

Proposition n°24 : **Réécriture de la constitution en vue d'une 6^{ème} République**

Proposition n°25 : **R.I.C. en toutes matières**

Proposition n°26 : **Réduire le nombre de députés et pour chacun d'entre eux un citoyen volontaire tiré au sort avec le même pouvoir que le député afin d'assurer un contre-pouvoir.**

Proposition n°27 : **Réduction du nombre de sénateurs. En contrepartie, chacun d'entre eux sera accompagné de un citoyen volontaire tiré au sort avec le même pouvoir que le sénateur afin d'assurer un contre-pouvoir.**

La politique est ce qui concerne le citoyen. Le politique est donc par définition un(e) citoyen(ne) qui s'occupe de ce qui concerne le Citoyen. A ce titre, les règles le régissant doivent être les mêmes que pour tout autre citoyenne ou citoyen. Lorsqu'il arrive en fonction, le politique vient réaliser sa mission de gestion des affaires du pays. Il s'agit donc là d'une mission envers ses concitoyennes et concitoyens régie par un mandat. Être au pouvoir, aux décisions devrait donc tenir du sacerdoce avec la conduite qui sied à la fonction. Au lieu de ça, nous avons chaque année droit à un lot de corruption, d'abus de bien sociaux, de détournements... En bref des individus qui profitent de la place confortable qu'ils ont !

Proposition n°28 : **Suppression de l'immunité politique**

Proposition n°29 : **Nécessité d'avoir un casier vierge pour être éligible (casier 2 et 3)**

Proposition n°30 : **Fin des privilèges après mandat pour les élus (retraites, chauffeurs..etc)**

Il est un élément à prendre en compte comme amplificateur du phénomène de non représentativité à savoir : le manque de contre pouvoirs et de contre pensées. En effet, de part leur éducation trop souvent similaire (ENA..), la classe politique actuelle évolue dans une pensée formatée, une forme de pensée unique. Cette vision unidirectionnelle se retrouve également et malheureusement dans nos médias. Loin de leur rôle de contre pouvoir, les médias actuels sont propriétés de grandes fortunes très influentes et proches du pouvoir. La critique constructive de la politique déroulée par leur "poulain" n'est donc pas possible. L'argent est donc encore une fois le nerf de la guerre. Ici il détourne les idées et les hommes de leur vocation première. Ce constat peut même s'étendre au niveau des partis politiques et des syndicats et de leurs financements trop

souvent opaques et dans lequel des lobbys puissants s'immiscent.

Proposition n°31 : **Suppression de l'ENA**

Proposition n°32 : **Séparation réelle des pouvoirs, pouvoir médiatique inclus**

Proposition n°33 : **Réforme de la télévision pour un contrôle plus juste. Pour des chaînes publiques réellement publiques et citoyennes.**

Proposition n°34 : **Protection des lanceurs d'alerte sauf si cela contrevient à l'entreprise (ex : fuite de brevet...)**

Proposition n°35 : **Le financement des syndicats doit être uniquement public et contrôlé**

Proposition n°36 : **Le financement des partis politiques doit être uniquement public et contrôlé**

Conclusion :

Depuis plus de 40 ans, la population française oscille entre droite et gauche mais sans changement. Il en résulte un sentiment légitime de mise à l'écart, de non entendement :

« Quoi que l'on vote c'est toujours la même politique »

Les citoyennes et citoyens français veulent donc pouvoir remettre de la distance et de l'équilibre entre les pouvoirs. Ils veulent également pouvoir prendre part aux discussions ainsi qu'aux décisions. En bref : plus de démocratie.

Bien sûr, un pré-requis pour une reprise de la souveraineté par le peuple est que le pouvoir décisionnaire revienne aux mains de la France. Avec l'Europe, la France a transféré sa souveraineté au Parlement Européen. Or, un peuple souverain ne peut recevoir de prérogatives régaliennes d'un autre peuple. L'Europe ne peut donc constituer un régime souverain. Sortir de l'Europe est donc vital pour la démocratie française.

V) Environnement et écologie

La première action à mener pour un impact fort et durable est très simple. Il faut intégrer dans le "contrat français" la nécessité, le besoin vital d'une planète en bonne santé, d'un environnement sain, et garantir une préservation de toutes espèces vivantes dans leur milieu naturel.

Proposition n°37 : **Inscrire la préservation des systèmes écologiques (définie par l'ensemble des interactions Humain-Animaux-Plantes-Sol-Climat-Atmosphère) dans la constitution.**

Aujourd'hui la taxation semble être le seul angle d'attaque pour préserver la nature. Cependant, le devenir de ces taxes est bien souvent trop flou et incertain. Payer pour l'environnement, pourquoi pas ? Mais à une seule condition : il faut s'assurer du devenir de l'argent ainsi prélevé.

Proposition n°38 : Renforcement de la transparence et des contrôles des Taxes écologiques

En bout de course dans le processus de consommation, le (la) client(e) ne peut à lui seul supporter le poids de toute la pollution. Il faut remettre les entreprises devant leurs responsabilités car ce sont bien elles les premières pollueuses. Les entreprises doivent d'une manière ou d'une autre prendre part au processus de préservation de l'écologie : par un encouragement à l'écoresponsabilité et par une responsabilisation des entreprises envers la maîtrise de leurs objets produits depuis leur conception jusqu'à leur fin de vie (recyclage).

Proposition n°39 : Encouragement financier pour les entreprises écoresponsables

Proposition n°40 : Mise en place d'une exonération fiscale dans le but de soutenir la trésorerie de PME, TPE, d'Artisans, d'Agriculteurs ou autres petites entreprises ayant un impact environnemental positif

Proposition n°41 : Chaque objet mis à la vente doit avoir une durée de vie minimum (10 ans) avec des pièces changeables (ayant également une durée de vie minimum et un prix raisonnable par rapport au coût de l'objet).

Proposition n°42 : Toute entreprise qui émet un objet ou substance polluante doit créer le cycle de recyclage ou la dépollution de l'objet ou substance en question

Proposition n°43 : Interdiction de tout process, façons de faire et procédures polluantes.

Conclusion :

L'écologie est au cœur des préoccupations de toutes et tous. Quelle planète allons-nous laisser à nos enfants ? Conscients et conscientes que la nature meurt à petit feu, il faut agir. Mais, dans cet élan, il ne faut pas oublier les acteurs principaux de la pollution et arrêter de contraindre la population qui elle, est en bout de course et n'a que peu de pouvoir. Bien plus qu'un simple problème sociétal, l'écologie représente un enjeu sanitaire mondial. Il faut donc prendre pleinement la mesure des enjeux et apporter des réponses fortes. Ces réponses doivent porter sur deux grands

axes : une sanction des comportements non écoresponsables et encouragement des initiatives allant dans le sens de plus d'écologie.

VI) Éducation

Les enseignements actuels de l'Éducation Nationale paraissent aux yeux de tous, enseignant(e)s et parents comme inadaptés. Il faut garder en tête que les enfants sont les futurs adultes et acteurs de demain. Un savoir bien construit et complet découle obligatoirement sur des citoyennes et citoyens plus responsables et plus réfléchis. Il est vital pour une démocratie d'avoir une population en bonne santé intellectuelle. L'éducation peut également faire le pont entre le monde d'aujourd'hui et celui de demain. Elle permet d'inculquer de bons réflexes aux jeunes générations. Ainsi, en instruisant les acteurs de demain la population peut se prémunir contre les comportements inadaptés ou incivils.

Proposition n°44: La conception des programmes de l'Éducation Nationale doit se faire en partenariat entre professionnels et personnels de terrain avec un droit de regard et une force de propositions que constitueraient des citoyennes et citoyens volontaires tirés au sort.

Proposition n°45 : Ajouter un cours d'éducation à la nature et l'environnement

L'École n'est pas seulement un lieu d'apprentissages mais elle est également un lieu où l'on peut aisément constater les difficultés familiales qu'elles soient financières, médicales, affectives.... Etc. Tout cela transpire à l'école, et un bon professionnel peut rapidement le constater. Il faut donc redonner à l'école les moyens de venir en aide à ces enfants et familles en difficultés.

Proposition n°46 : Remettre les services sociaux à l'école

Conclusion :

C'est dans nos écoles que se joue l'avenir de notre pays. Pour un pays en bonne santé, il faut une école qui puisse enseigner les bases essentielles à la compréhension du monde et à la lecture des événements. Une instruction de qualité n'a pas de prix car elle est la garantie de la citoyenneté éclairée et donc par ricochet de la démocratie. Mais son rôle va plus loin : elle doit permettre d'influer sur le rapport que l'Humain entretient avec son environnement pour en faire un être responsable.

VII) Services publics

Les Français(es) sont très attachés à leurs services publics. Il existe des domaines pour lesquels l'état ne doit pas se désengager : énergie, transport, eau, éducation, police.. La privatisation dans ces domaines amène trop souvent une baisse de qualité et une augmentation des prix. De plus, les infrastructures liées à l'énergie, aux transports.. ont été financées avec les impôts des français. Elles appartiennent donc à la population française !

Proposition n°47 : Abrogation de la M.A.P. (Modernisation de l'Action Publique)

Parler d'environnement tout en privatisant cela relève de l'absurde. En effet, de part la logique marchande de la privatisation, seuls ceux qui permettent de créer des entreprises à forts profits demeurent. Prenons l'exemple du Fret. Depuis 40 ans, le fret ferroviaire est en constante régression pour laisser place au transport routier. Quid de la pollution ?

Proposition n°48 : Parking et navette de bus gratuits pour les centres villes

Proposition n°49 : Récupérer les réseaux ferroviaires pour le transport intercommunal

Conclusion :

Les services publics dans leur ensemble ne sont pas qu'une simple réponse à un besoin. Certes ils simplifient la vie de la population, mais leur rôle va au-delà. De par la maîtrise de leurs directives et missions, c'est toute une direction politique et philosophique qui est impulsée. Les services publics doivent donc être considérés comme étant la colonne vertébrale du pays : ils soutiennent les plus faibles et facilitent la vie de tous. Tout pays qui veut sérieusement gérer sa politique doit obligatoirement générer son énergie, son transport, son éducation, sa police, sa médecine... ou il subira l'ingérence de puissance financière et/ou étrangère.

Conclusion générale

La richesse et la cohérence des propositions votées au sein de l'Assemblée de Noves démontrent parfaitement une intelligence et un bon sens commun, autrement appelés sagesse populaire. Face à la diversité des citoyennes et citoyens, la parité et l'ampleur des tranches d'âges présentes, nous considérons que l'Assemblée est représentative de la population du canton.

Soucieux et respectueux des institutions démocratiques Françaises, c'est par vos voix, Monsieur le Député, Mesdames et Messieurs les Maires que la volonté du peuple doit passer. Nous attendons de votre part un compte rendu de la lecture de ce document et des mesures retenues lors des assemblées.

L'Assemblée Citoyenne de Noves

Annexe 1

Illustration 5: Représentativité de l'âge des participants à l'Assemblée citoyenne de Noves

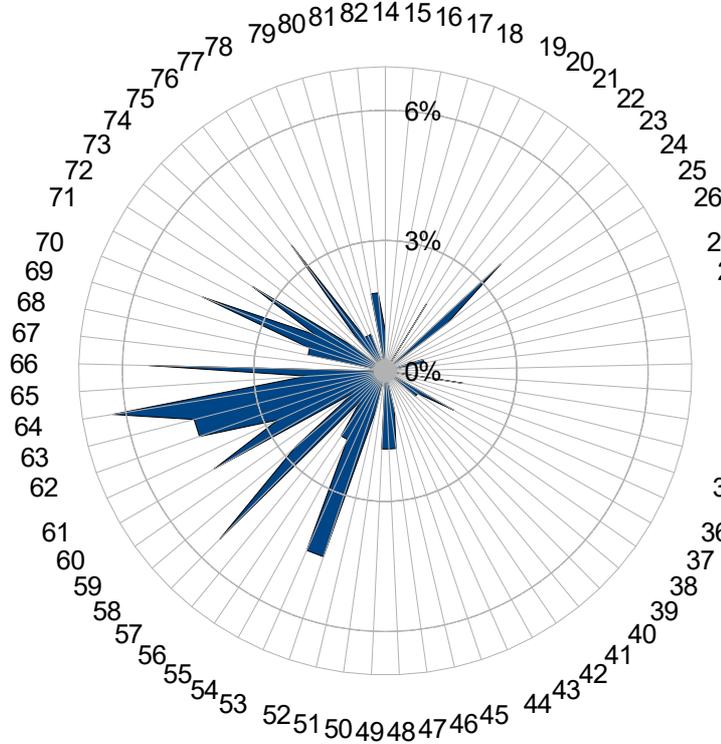
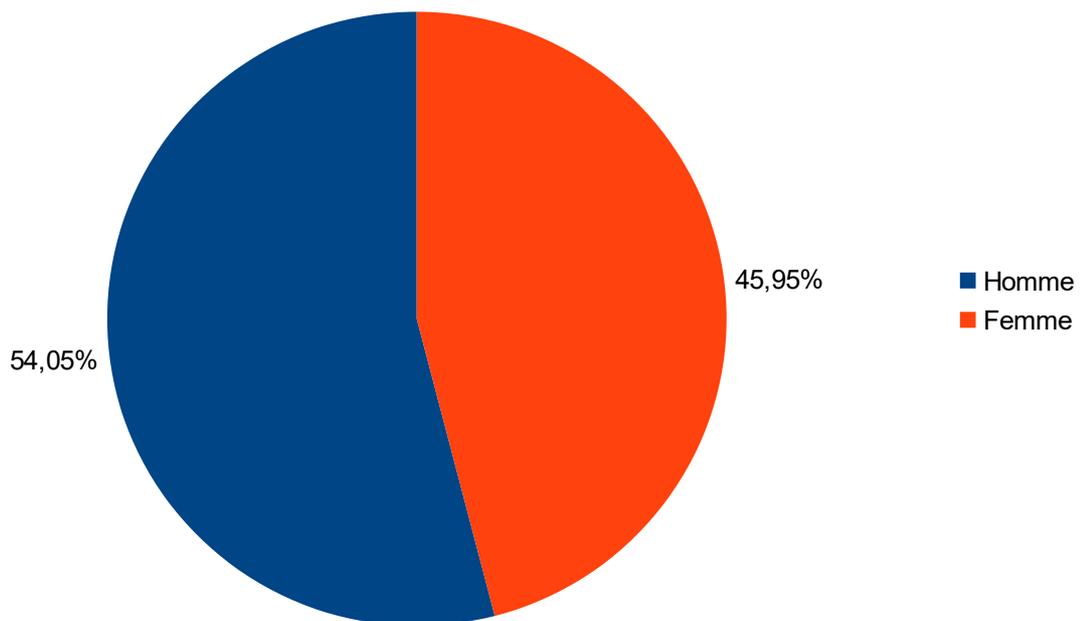


Illustration 6: Pourcentage total d'hommes et de femmes



Annexe 2

Illustration 7: Répartition des différentes catégories d'âges en fonction du sexe

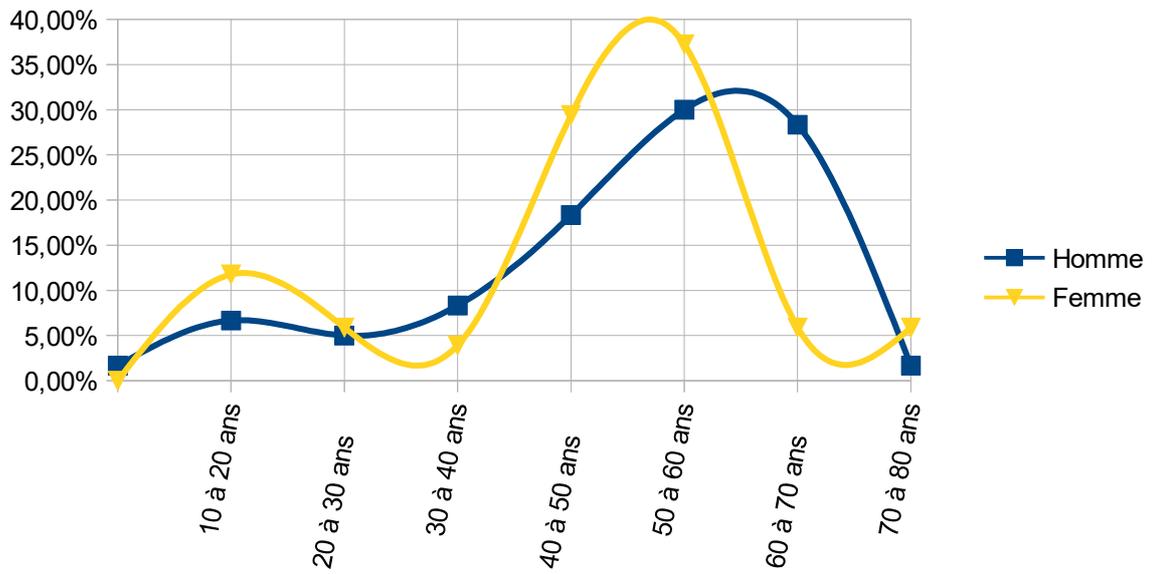
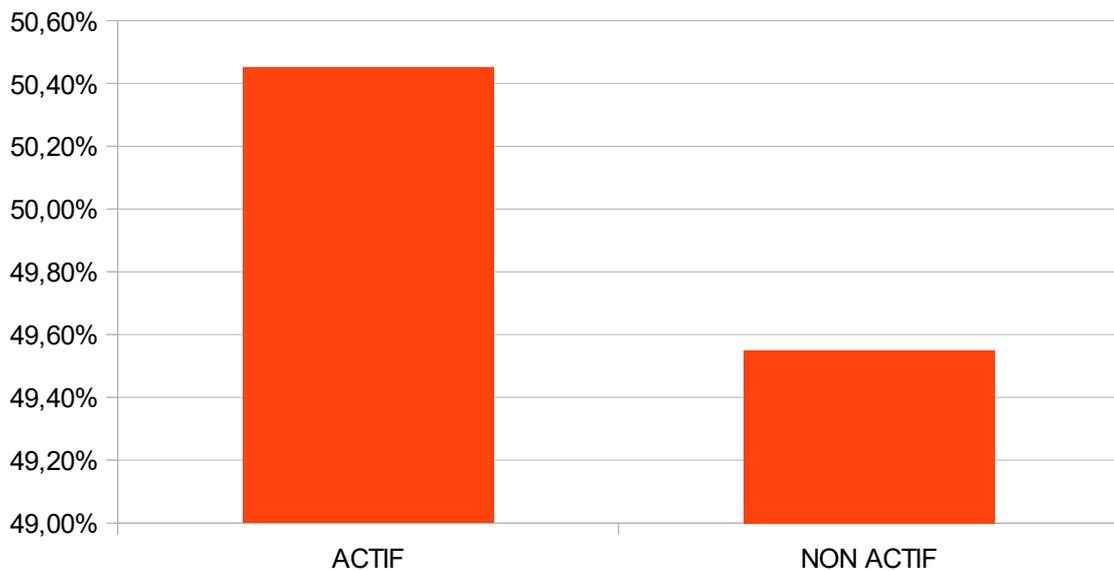


Illustration 8: Comparaison du taux de non actifs et du taux d'actifs



Annexe 3

Tableau 1: Propositions de lois votées : Fiscalité

FISCALITE			
Propositions de lois votées	Pour	Abstention	Contre
Recruter des enquêteurs pour une surveillance de l'évasion fiscale et de la fraude dans le but de l'empêcher, de l'endiguer.	100 %		
Diminution des dividendes aux actionnaires pour les reverser aux collectivités et aux nécessiteux	98 %		2 %
Suppression de la redevance	17 %	50 %	33 %
Suppression de la TVA sur les produits de première nécessité. Création de tranche de TVA en fonction de la destination des produits (énergétique 5 %, autre 20 % et luxe 33%)	100 %		
Taxation sur les carburants des transports internationaux (avions et cargos)	98 %	2 %	
Rétablir l'ISF	100 %		
Redistribuer le fruit de l'ISF sur les associations et autres organismes, PMI, PME, dons..	84 %	4 %	12 %
Suppression du CICE pour une nouvelle fiscalité progressive sur les entreprises.	98 %	2 %	
Création d'une imposition sur les transactions boursières pour le remboursement de la dette. Impôt fixé à 1 % pour l'heure.	94 %	6 %	
Suppression de la CSG pour tous.	53 %	18 %	29 %
Remise à plat de toute la fiscalité	100 %		
Augmenter le nombre de tranches d'impositions pour plus d'équité	97 %	3 %	

Tableau 2: Propositions de lois votées : revenu et répartition des richesses

REVENU ET REPARTITION DES RICHESSES			
Propositions de lois votées	Pour	Abstention	Contre
Un SMIC de 1500 euros net par mois indexé sur l'inflation.	56%	24%	20%
Plafonner les plus hauts salaires à 20 fois le SMIC	88%	6%	6%
Instaurer un minimum retraite à 1200 euros	95%		5%
Abolition des différentes caisses de retraites et adoption d'une caisse unique	89%	11%	
Le montant des retraites est calculé par rapport aux meilleurs années, aux meilleurs salaires	100%		
Nombre des meilleurs années à prendre en compte pour le calcul de la retraite			
-> 10 meilleurs années	11%		89%
-> 15 meilleurs années	47%		53%
-> 20 meilleurs années	74%		26%
Instaurer un plafond des retraites. Plafond à définir	72%	4%	24%
Au delà de 60 ans, toute personne qui veut travailler verra son salaire plafonné. Plafond à déterminer	96%	4%	

Annexe 4

Tableau 3: Propositions de lois votées : Santé

SANTE			
	Pour	Abstention	Contre
Propositions de lois votées			
La santé et l'aide à la personne ne doivent pas être lucratives. Ces domaines doivent rester publics	100%		
Inscrire dans la constitution que la Santé et l'éducation ne sont pas des marchandises	100%		
La santé est un service public et doit être inscrit à titre de bien public	100%		
Avoir le choix et la liberté de son parcours médical avec obligation d'un contrôle médical une fois par an (à définir) pour les plus jeunes	60%	33%	7%
Création d'un pôle de recherche public avec un organisme d'état chargé de contrôler les vaccins et médicaments	73%	27%	

Tableau 4: Propositions de lois votées : Démocratie et fonctionnement de la vie politique

SERVICES PUBLICS			
	Pour	Abstention	Contre
Propositions de lois votées			
Abrogation de la M.A.P. (Modernisation de l'Action Publique).	100%		
Parking et navette bus gratuits pour les centres villes	100%		
Récupérer les réseaux ferroviaires pour le transport intercommunal	100%		
Supprimer l'ENA	100%		
Réécriture de la constitution en vue de la 6eme République	95%	5%	
Suppression de l'immunité politique	95%		5%
Nécessité d'avoir un casier vierge pour être éligible	67%	33%	10%
Fin des privilèges après mandats pour les élus (retraites, chauffeurs.. etc)	100%		
RIC en toutes matières	100%		
Réduire le nombre de députés et pour chaque député élu un citoyen volontaire tiré au sort avec le même pouvoir que le député afin d'assurer un contre pouvoir	100%		
Le financement des Syndicats doit être uniquement public et contrôlé	88%	12%	
Le financement des Partis Politiques doit être uniquement public et contrôlé	88%	12%	
Suppression du Sénat	40%	4%	56%
Réforme de la télévision pour un contrôle plus juste. Pour des chaînes publiques réellement publiques et citoyennes	100%		
Réduction du nombre de Sénateurs. En contrepartie, chaque Sénateur sera accompagné d'un citoyen volontaire tiré au sort afin d'assurer un contre pouvoir	84%	16%	
Protection des lanceurs d'alerte sauf si cela contrevient à l'entreprise (ex : fuite de brevet...)	100%		

Annexe 5

Tableau 5: Propositions de lois votées : Services publics

SERVICES PUBLICS			
Propositions de lois votées	Pour	Abstention	Contre
Abrogation de la M.A.P. (Modernisation de l'Action Publique).	100%		
Parking et navette bus gratuits pour les centres villes	100%		
Récupérer les réseaux ferrovières pour le transport intercommunal	100%		

Tableau 6: Propositions de lois votées: Environnement et écologie

ENVIRONNEMENT ET ÉCOLOGIE			
Propositions de lois votées	Pour	Abstention	Contre
Renforcement de la transparence et des contrôles des Taxes écologiques	88%	12%	
Encouragement financier pour les entreprises éco-reponsables.	76%	24%	
Inscrire la préservation des systèmes Ecologiques (défini par l'ensemble des interactions Humain-Animaux-Plantes-Sol-Climat-Atmosphère) dans la constitution	96%	4%	
Interdiction de tout process, façons de faire et procédures polluantes.	96%	4%	
Toute entreprise qui émet un objet ou substance polluante doit créer le cycle de recyclage ou la dépollution de l'objet ou substance en question	100%		
Chaque objet mis à la vente doit avoir une durée de vie minimum 10 ans avec des pièces changeables (ayant également une durée de vie minimum identique et un prix raisonnable par rapport au coût de l'objet -à définir-)	92%	8%	
Mise en place d'une exonération fiscale (à définir) dans le but de soutenir la trésorerie de PME, TPE, d'Artisans, d'Agriculteurs ou autres petites entreprises ayant un impact environnemental positif	76%	16%	8%

Tableau 7: Propositions de lois votées : Education

EDUCATION			
Propositions de lois votées	Pour	Abstention	Contre
La conception des programmes de l'éducation nationale doit se faire en partenariat entre professionnels et personnels de terrain avec un droit de regard et une force de proposition que constitueraient des citoyennes et citoyens volontaires tirés au sort.	76%	16%	8%
Ajouter un cours d'éducation à la nature et l'environnement	100%		
Remettre les services sociaux à l'école	100%		

Annexe 6

Tableau 8: Tranches d'imposition

Salaire net à partir de	% de l'impôt	mont impôt mens.
1 500,00 €	2,00%	30,00 €
2 000,00 €	4,00%	80,00 €
3 000,00 €	6,00%	180,00 €
4 000,00 €	8,00%	320,00 €
5 000,00 €	10,00%	500,00 €
6 000,00 €	12,00%	720,00 €
7 000,00 €	14,00%	980,00 €
8 000,00 €	16,00%	1 280,00 €
9 000,00 €	18,00%	1 620,00 €
10 000,00 €	20,00%	2 000,00 €
11 000,00 €	22,00%	2 420,00 €
12 000,00 €	24,00%	2 880,00 €
13 000,00 €	26,00%	3 380,00 €
14 000,00 €	28,00%	3 920,00 €
15 000,00 €	30,00%	4 500,00 €
16 000,00 €	31,00%	4 960,00 €
17 000,00 €	32,00%	5 440,00 €
18 000,00 €	33,00%	5 940,00 €
19 000,00 €	34,00%	6 460,00 €
20 000,00 €	35,00%	7 000,00 €
21 000,00 €	36,00%	7 560,00 €
22 000,00 €	37,00%	8 140,00 €
23 000,00 €	38,00%	8 740,00 €
24 000,00 €	39,00%	9 360,00 €
25 000,00 €	40,00%	10 000,00 €
26 000,00 €	41,00%	10 660,00 €
27 000,00 €	42,00%	11 340,00 €
28 000,00 €	43,00%	12 040,00 €
29 000,00 €	44,00%	12 760,00 €
30 000,00 €	45,00%	13 500,00 €